



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTARORDINAIRE  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ORDINAIRE :  
VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

Chaque membre peut être porteur d'un  
maximum de 2 pouvoirs

---

**POUVOIR**

Je, soussigné : .....

Donne pouvoir à :

.....

Pour me représenter et participer aux travaux de l'Assemblée  
Générale Extraordinaire puis de l'Assemblée Générale Ordinaire du  
« Bridge des Copains » le vendredi 29 novembre 2024.

L'A.G. se déroulera à REIMS, au Centre International de Séjour 21  
Chaussée Bocquaine à Reims à partir de 15 h.  
Accueil à partir de 14 h 30

Exceptionnellement, ce vendredi 29 novembre, il n'y a pas de tournoi  
de bridge

Date et signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »

En cas d'indisponibilité, merci de retourner ce pouvoir à  
BRIDGE DES COPAINS  
Chez Christian ZIMMERMANN  
29 Cours J.B. Langlet – 51100 REIMS

Association loi 1901 « Club de Bridge de Cormontreuil » déclarée à la SP de Reims le 15/12/1994 sous le  
N° W513004477